



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada  
Place Bonaventure, portail Sud-Oue  
800, rue de La Gauchetière Ouest  
7e étage, suite 7300  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6  
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Place Bonaventure, portail Sud-Oue  
800, rue de La Gauchetière Ouest  
7e étage, suite 7300  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6

<b>Title - Sujet</b> Machines lourdes - Environnement Ca	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> K2C94-200392/B	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> K2C94-200392	<b>Date</b> 2019-12-23
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$MTA-625-15547	
<b>File No. - N° de dossier</b> MTA-9-42152 (625)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2020-01-27</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Heure Normale du l'Est HNE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Specified Herein - Précisé dans les présentes	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Lavoie, Corine	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> mta625
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (514) 207-4777 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (514) 496-3822
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## MODIFICATION 001

Le but de cette modification est le suivant :

- 1) Prolonger la date de fin de la demande de soumission au 27 janvier 2020.
- 2) Afficher des questions et réponses ainsi que les modifications du document de demande de soumission.

---

### Produit #1

#### Chargeur sur roues

Masse totale en charge de 15 400 kg minimum

### MODIFICATION #1

#### Section 4 – Spécifications

**Question :** Le Breakout Force demander est de 117 kn = 11 931Lb. Si on Install un coupler tel que demander dans la section 8 sur la machine a CAT je tombe sous le 117KN (11 931lb) Je tombe à 11 039LBs soit 110.9KN pouvez-vous faire un addenda sinon je suis non conforme.

Supprimer Section 4 et insérer le suivant :

<b>4</b>	<b>SPÉCIFICATIONS</b> 4.1 Capacité nominale du godet $\geq 2,7$ m3. 4.2 Hauteur de déversement au pivot 3 950 mm. 4.3 Hauteur hors-tout du sol a la cabine $\leq 3$ 500 mm. 4.4 Poids en ordre de marche $\geq 15$ 400 kg. 4.5 Force d'arrachement de <b>110 kN</b> minimum
----------	--

### MODIFICATION #2

#### Section 5 - Charge limite d'équilibre statique

**Question :** Vous demandez que le loader a une capacité de tipping Load en ligne droite 11 500 Kg minimum. Si j'installe un coupler tel que demander dans la section 8 je tombe avec une capacité de 11 245 kg. Pouvez faire un addenda sinon je suis non conforme

Supprimer Section 5 et insérer le suivant :

<b>5</b>	<b>CHARGE LIMITE D'ÉQUILIBRE STATIQUE</b> 5.1 Charge de basculement en ligne droite de <b>11 200</b> kg minimum. 5.2 Charge de basculement en postillons de braquage complet de 9 700 kg minimum.
----------	---

## **MODIFICATION #3**

### **Section 8 – Attache rapide**

**Question :** Est-ce que c'est possible d'avoir le fabricant de ce godet ou l'unité sur laquelle ce godet était. Il y a plusieurs fabricants d'accessoire qui ont tous leur Type d'attache a barrure verticale pour des godet de chargeur

Supprimer Section 8 et insérer le suivant :

<b>8</b>	<p><b>ATTACHEMENT RAPIDE</b></p> <p>8.1 La chargeuse sur pneus, le godet et les fourches de manutention devront être équipés d'un accouplement rapide <b>robuste</b> compatible avec les accessoires du site d'Eureka. Attache raide avec gougeons de verrouillage latéral. <b>Compatible avec CRAIG modèle 721D T3042102.</b></p>  <p>8.2 L'installation de la commande de l'accouplement rapide doit utiliser un circuit hydraulique indépendant. Le circuit de la 3e fonction doit rester libre pour autres équipements.</p>
----------	---

## **MODIFICATION #4**

### **Section 12 – Fourche de manutention**

**Question sur les dimensions des fourches de manutention.**

Supprimer Section 12 et insérer le suivant :

<b>12</b>	<p><b>FOURCHE DE MANUTENTION</b></p> <p>12.1 Fourche avec dossieret.</p> <p>12.2 Hauteur du dossieret maximale de 1524 mm.</p> <p>12.3 Largeur des fourches ajustable manuellement.</p> <p>12.4 Avec glissement du tablier « side shift » installé sur la 3<sup>e</sup> valve.</p> <p>12.5 Longueur des fourches nominale de 1220 mm</p>
-----------	--

## **MODIFICATION #5**

### **Section 14 – Système de graissage automatique**

**Question a) :** Can you please provide a rationale for Specification 14 (re: automatic greasing system) for each of these pieces of equipment? We also manufacture auto greasers and can provide documentation to show compatibility and comparability and would like to be considered as a supplier.

**Question b) :** S'il vous plaît veuillez faire un addenda pour avoir le bon site système et la bonne Graisse appropriez. Aussi vos unités semblent un peu manquées quelques systèmes pour faire face au froid arctique.

Réponse b) : La modification sur le type de graisse a déjà été faite. On conserve les blocs d'injections SSVD pour pouvoir doser le graissage par circuit.

Supprimer Section 14 et insérer le suivant :

14.	<b>SYSTÈME DE GRAISSAGE AUTOMATIQUE</b>
14.1	Un (1) système de graissage automatique de type « Lincoln » ou l'équivalent installé et complètement fonctionnel :
14.1.1	Pompe de série 203, 94422, incluant un indicateur de bas niveau et de mauvais fonctionnement, sonore ou lumineux, installé à l'intérieur de la cabine de l'opérateur.
14.1.2	Réservoir muni d'un racleur intégré, visible de l'extérieur, servant au brassage de la graisse.
14.1.3	Le réservoir doit contenir un minimum de 4 kg de graisse lubrifiante adapté aux opérations arctiques.
14.1.4	Chaque distributeur doit être muni d'un raccord pour alimentation manuelle.
14.1.5	Le distributeur de graisse devra être de la série « QUICKLUB ».
14.1.6	La pompe devra être reliée à un bloc d'injection SSVD primaire, qui alimentera des blocs d'alimentation SSVD secondaires.
14.1.7	Tous les points de graissage devront être ajustables.
14.1.8	Tous les graisseurs qui sont installés d'origine à la manufacture, plus ceux ajoutés lors de l'installation d'un accouplement rapide.
14.1.9	Indiquer les points de graissage qui ne seront pas lubrifiés par le système.
14.1.10	Tous les boyaux de graissage devront être à haute pression, d'une pression minimale de 4 000 psi et être munis d'un diamètre intérieur de 1/8 de pouce.
14.1.11	Les boyaux doivent être pleins de graisse à la mise en marche du système.
14.1.12	Attaches de boyaux en acier inoxydable, avec protecteurs de boyaux.
14.1.13	Tous les boyaux devront être protégés à 100% par une gaine de protection de type « loom » et être solidement fixés à la chargeuse.
14.1.14	Tous les raccords devront être réutilisables sur l'ensemble de l'installation.
14.1.15	La fréquence de graissage devra être ajustable par une minuterie et être munie d'un interrupteur de fin de cycle.
14.1.16	Le réservoir du système de graissage automatique, devra être installé du côté gauche de l'équipement.
14.1.17	Le système doit émettre un signal visuel ou sonore, lorsqu'une conduite est obstruée.
14.1.18	Le système doit émettre un signal visuel ou sonore, lorsque le niveau de graisse du réservoir est bas.
14.1.19	Un ensemble de pièces détachées (adaptateurs, boyaux etc.) devra être fourni dans un coffre, afin de pouvoir effectuer des réparations mineures.
14.1.20	L'installation du système ne doit pas affecter l'intégrité structurale des composantes

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
K2C94-200392/B  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
K2C94-200392

N° de la modif - Amd. No.  
001  
File No. - N° du dossier  
MTA-9-42152

Id de l'acheteur - Buyer ID  
MTA625  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

de l'équipement.

## **MODIFICATION #6**

### **Section 25 - Transmission**

**Question :** Transmission une Transmission hydrostatique countershaft n'existe pas c'est une ou l'autre. Acceptez-vous une transmission hydrostatique unique?

**Réponse :** La transmission de type hydrostatique unique est acceptée telle que mentionnée au devis.

## **MODIFICATION #7**

### **Section 28 - Différentiels**

**Question :** Différentiel nous avons un différentiel blocage par interrupteur en avant et automatique à l'arrière pouvez-vous faire un addenda ou accepter cette modification.

**Supprimer Section 28 et insérer le suivant :**

28.	<b>DIFFÉRENTIELS</b>
28.1	Dois avoir un différentiel avant et arrière verrouillable.
28.2	Différentiel arrière, verrouillable automatique ou à la demande par une commande.
28.3	Différentiel avant verrouillable à la demande par une commande.

## **MODIFICATION #8**

### **Question sur la capacité de l'équipement**

Le poids demander est de 19,000kg dans le titre et à la section 4 : 4.1 poids en ordre de marche 19 200kg.

**Réponses :** Supprimer le titre suivant :

### **Produit #2**

#### **Niveleuse**

Masse totale en charge de 19 000 kg minimum

Insérer le titre suivant :

**Produit #2**  
**Niveleuse**  
Masse totale en charge de **19 200 kg** minimum

Supprimer Section 1 et insérer le suivant :

<b>1</b>	<b>OBJET :</b> Le présent devis technique précise les exigences d'Environnement Canada pour la fourniture d'une niveleuse neuve d'une capacité masse totale en charge > <b>19 200 kg</b> . L'équipement sera livré avec une lame de 4 267 mm ainsi que les lames d'usure associée. L'équipement sera déployé à Eureka dans le Nunavut. NOTE IMPORTANTE : <ul style="list-style-type: none"><li>• Aucun prototype, démonstrateur, reconditionné ou usagé est accepté.</li></ul>
----------	--

Supprimer Section 4 et insérer le suivant :

<b>4</b>	<b>SPÉCIFICATIONS</b> 4.1 Poids en ordre de marche $\geq$ <b>19 200 kg</b> . 4.2 <b>Effort de traction à la lame maximale <math>\geq</math> 15 250 kg.</b>
----------	--

Supprimer Section 12 et insérer le suivant :

<b>12</b>	<b>MOTEUR</b> 12.1 Diesel, six (6) cylindres, turbocompressé. <b>12.2 Cylindrée minimale <math>\geq</math> 8,9 litres</b> 12.3 À puissance variable selon le rapport de la transmission. Puissance pouvant atteindre 230 CV minimum en 8e vitesse avant. 12.4 Robinet de vidange pour tous les liquides d'origine du fabricant.
-----------	---

## **MODIFICATION #9**

### **Section 9 – Contrepoids**

**Question :** Le poids demandé est de 19 200 kg. C'est seulement avec contrepoids d'origine et attelage tel que section 9. Il n'y a aucun autre accessoire hydraulique excepter le versoir demander section 8 donc on doit respecter le poids sans ajouter d'accessoire hydraulique non requis tel que scarificateur ou lame a neige ? Accepter vous un bloc de poussée d'origine pour l'avant de l'unité c'est un accessoire en option, mais ça stabilise la machine et peut être très utile pour pousser une autre machine.

Réponse : La masse totale en charge demandée est de 19 200 kg minimum avec les équipements standard et sans accessoires. C'est-à-dire le contrepoids d'origine, le versoir et la lame. Aucun ajout d'équipement ou contrepoids supplémentaire est demandé et ne sera considéré dans la masse totale en charge demandée.

## **MODIFICATION #10**

### **Section 11 - Système de graissage automatique**

**Question a):** Can you please provide a rationale for Specification 14 (re: automatic greasing system) for each of these pieces of equipment? We also manufacture auto greasers and can provide documentation to show compatibility and comparability and would like to be considered as a supplier.

**Question b) :** S'il vous plaît veuillez faire un addenda pour avoir le bon site système et la bonne Graisse appropriée. Aussi vos unités semblent un peu manquées quelques systèmes pour faire face au froid arctique.

Réponse b) : La modification sur le type de graisse a déjà été faite. On conserve les blocs d'injections SSVD pour pouvoir doser le graissage par circuit.

Supprimer Section 11 et insérer le suivant :

<b>SYSTÈME DE GRAISSAGE AUTOMATIQUE</b>	
11	<p>11.1 Un (1) système de graissage automatique de type « Lincoln » ou l'équivalent installé et complètement fonctionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>11.1.1 Pompe de série 203, 94422, incluant un indicateur de bas niveau et de mauvais fonctionnement, sonore ou lumineux, installé à l'intérieur de la cabine de l'opérateur.</li><li>11.1.2 Réservoir muni d'un racleur intégré, visible de l'extérieur, servant au brassage de la graisse.</li><li>11.1.3 Le réservoir doit contenir un minimum de 4 kg de graisse lubrifiante adapté aux opérations arctiques.</li><li>11.1.4 Chaque distributeur doit être muni d'un raccord pour alimentation manuelle.</li><li>11.1.5 Le distributeur de graisse devra être de la série « QUICKLUB ».</li><li>11.1.6 La pompe devra être reliée à un bloc d'injection SSVD primaire, qui alimentera des blocs d'alimentation SSVD secondaires.</li><li>11.1.7 Tous les points de graissage devront être ajustables.</li><li>11.1.8 Tous les graisseurs qui sont installés d'origine à la manufacture, plus ceux ajoutés lors de l'installation d'un accouplement rapide.</li><li>11.1.9 Indiquer les points de graissage qui ne seront pas lubrifiés par le système.</li><li>11.1.10 Tous les boyaux de graissage devront être à haute pression, d'une pression minimale de 4 000 psi et être munis d'un diamètre intérieur de 1/8 de pouce.</li><li>11.1.11 Les boyaux doivent être pleins de graisse à la mise en marche du système.</li><li>11.1.12 Attaches de boyaux en acier inoxydable, avec protecteurs de boyaux.</li><li>11.1.13 Tous les boyaux devront être protégés à 100% par une gaine de protection de type « loom » et être solidement fixés à la chargeuse.</li><li>11.1.14 Tous les raccords devront être réutilisables sur l'ensemble de l'installation.</li><li>11.1.15 La fréquence de graissage devra être ajustable par une minuterie et être munie d'un interrupteur de fin de cycle.</li><li>11.1.16 Le réservoir du système de graissage automatique, devra être installé du côté gauche de l'équipement.</li><li>11.1.17 Le système doit émettre un signal visuel ou sonore, lorsqu'une conduite est obstruée.</li><li>11.1.18 Le système doit émettre un signal visuel ou sonore, lorsque le niveau de graisse du réservoir est bas.</li><li>11.1.19 Un ensemble de pièces détachées (adaptateurs, boyaux etc.) devra être fourni dans un coffre, afin de pouvoir effectuer des réparations mineures.</li></ul>

	<b>11.1.20 L'installation du système ne doit pas affecter l'intégrité structurale des composantes de l'équipement.</b>
--	--

### **MODIFICATION #11**

#### **Section 34 – Circuit Auxiliaire**

**Question :** Et dans la section 34 circuits auxiliaires que vous demandez, avez-vous les attachements en tête de ce que vous voulez mettre merci

**Réponse :** Actuellement, aucun accessoire n'est identifié. La niveleuse pourrait recevoir une aile de côté ou un scarificateur avant dans les années futures.

---

### **Produit #5**

#### **Chargeur sur roues**

Masse totale en charge de 11 500 kg maximum

### **MODIFICATION #12**

#### **Question section 4 – Spécifications**

Je vous demanderais un addenda pour le poids en ordre de marche de 11 500kg pour le remplacer par un poids de 9 500kg

**Réponse :** Le titre du devis spécifie actuellement un équipement d'une masse totale en charge de 11 500 kg maximum.

### **MODIFICATION #13**

#### **Section 12 – Fourches de manutention**

**Question sur les dimensions des fourches de manutention.**

**Supprimer Section 12 et insérer le suivant :**

12	<b>FOURCHE DE MANUTENTION</b>
12.1	Fourche avec dossier.
12.2	Largeur des fourches ajustable manuellement.
12.3	Avec glissement du tablier « side shift » installé sur la 3 <sup>e</sup> valve.
12.4	<b>Longueur des fourches nominale de 1220 mm</b>

## **MODIFICATION #14**

### **Section 14 - Système de graissage automatique**

**Question a) :** Can you please provide a rationale for Specification 14 (re: automatic greasing system) for each of these pieces of equipment? We also manufacture auto greasers and can provide documentation to show compatibility and comparability and would like to be considered as a supplier.

**Question b) :** S'il vous plaît veuillez faire un addenda pour avoir le bon site système et la bonne Graisse appropriée. Aussi vos unités semblent un peu manquées quelques systèmes pour faire face au froid arctique.

Réponse b) : La modification sur le type de graisse a déjà été faite. On conserve les blocs d'injections SSVD pour pouvoir doser le graissage par circuit.

Supprimer Section 14 et insérer le suivant :

	<b>SYSTÈME DE GRAISSAGE AUTOMATIQUE</b>
14	<p>14.1 Un (1) système de graissage automatique de type « Lincoln » ou l'équivalent installé et complètement fonctionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>14.1.1 Pompe de série 203, 94422, incluant un indicateur de bas niveau et de mauvais fonctionnement, sonore ou lumineux, installé à l'intérieur de la cabine de l'opérateur.</li><li>14.1.2 Réservoir muni d'un racleur intégré, visible de l'extérieur, servant au brassage de la graisse.</li><li>14.1.3 Le réservoir doit contenir un minimum de 4 kg de graisse lubrifiante adapté aux opérations arctiques.</li><li>14.1.4 Chaque distributeur doit être muni d'un raccord pour alimentation manuelle.</li><li>14.1.5 Le distributeur de graisse devra être de la série « QUICKLUB ».</li><li>14.1.6 La pompe devra être reliée à un bloc d'injection SSVD primaire, qui alimentera des blocs d'alimentation SSVD secondaires.</li><li>14.1.7 Tous les points de graissage devront être ajustables.</li><li>14.1.8 Tous les graisseurs qui sont installés d'origine à la manufacture, plus ceux ajoutés lors de l'installation d'un accouplement rapide.</li><li>14.1.9 Indiquer les points de graissage qui ne seront pas lubrifiés par le système.</li><li>14.1.10 Tous les boyaux de graissage devront être à haute pression, d'une pression minimale de 4 000 psi et être munis d'un diamètre intérieur de 1/8 de pouce.</li><li>14.1.11 Les boyaux doivent être pleins de graisse à la mise en marche du système.</li><li>14.1.12 Attaches de boyaux en acier inoxydable, avec protecteurs de boyaux.</li><li>14.1.13 Tous les boyaux devront être protégés à 100% par une gaine de protection de type « loom » et être solidement fixés à la chargeuse.</li><li>14.1.14 Tous les raccords devront être réutilisables sur l'ensemble de l'installation.</li><li>14.1.15 La fréquence de graissage devra être ajustable par une minuterie et être munie d'un interrupteur de fin de cycle.</li><li>14.1.16 Le réservoir du système de graissage automatique, devra être installé du côté gauche de l'équipement.</li><li>14.1.17 Le système doit émettre un signal visuel ou sonore, lorsqu'une conduite est obstruée.</li><li>14.1.18 Le système doit émettre un signal visuel ou sonore, lorsque le niveau de graisse du réservoir est bas.</li><li>14.1.19 Un ensemble de pièces détachées (adaptateurs, boyaux etc.) devra être fourni dans un coffre, afin de pouvoir effectuer des réparations mineures.</li></ul>

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
K2C94-200392/B  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
K2C94-200392

N° de la modif - Amd. No.  
001  
File No. - N° du dossier  
MTA-9-42152

Id de l'acheteur - Buyer ID  
MTA625  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

	<b>14.1.20</b> L'installation du système ne doit pas affecter l'intégrité structurale des composantes de l'équipement.
--	--

## **MODIFICATION #15**

### **Section 35 - Réservoir**

**Question :** Un réservoir hydraulique de 55L est-il accepté ? Avoir un trop grand réservoir d'huile est beaucoup plus long à réchauffer.

Supprimer Section 35 et insérer le suivant :

<b>35</b>	<b>RÉSERVOIR</b>
	<b>35.1</b> Contenance du réservoir $\geq 50$ l.
	35.2 Indicateur de niveau d'huile.
	35.3 Avec dispositif pour tempérer l'huile lors de l'entreposage. Connecteur dans un boîtier métallique de type NEMA 5-15P près des autres connecteurs du chauffe-moteur (eau et huile).

**TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.**